

Offre active et prestation des services en français

1

Boîte à outils pour les agentes de soutien à la Cour de la famille



Ce projet a été financé par le gouvernement de l'Ontario.
Les opinions exprimées dans ce document représentent celles des auteures et ne
représentent pas nécessairement le point de vue du gouvernement de l'Ontario.

Introduction

2

Objectifs de ce webinaire :

1^{ère} partie

1. Faire le lien entre les services en français et le droit de la famille
2. Présenter les impacts de ne pas recevoir un service en français de qualité

2^{ème} partie

1. Présenter les objectifs de la boîte à outils
2. Présenter les outils et ressources de l'offre active des services en français disponibles

Partie 1 : Les services en français et le droit de la famille

3

La *Loi sur les services en français* en Ontario garantit au public le droit de recevoir des services en français du gouvernement de l'Ontario dans 25 régions désignées de l'Ontario.

Est-ce que nous faisons partie d'une région désignée ?

4

- **Cité de Toronto** : la totalité
- **Cité de Hamilton** : la totalité de la cité de Hamilton telle qu'elle existe le 31 décembre 2000
- **Municipalité régionale de Niagara** : les cités de Port Colborne et Welland
- **Ville d'Ottawa** : la totalité
- **Municipalité régionale de Peel** : la cité de Mississauga, la cité de Brampton
- **Ville du Grand Sudbury** : la totalité
- **Comté de Dundas** : le canton de Winchester
- **Comté d'Essex** : la cité de Windsor; les villes de Belle River et Tecumseh, les cantons de :Anderdon, Colchester North, Maidstone, Sandwich South, Sandwich West, Tilbury North, Tilbury West et Rochester
- **Comté de Glengarry** : la totalité
- **Comté de Kent** : la ville de Tilbury; les cantons de : Dover et Tilbury East
- **Comté de Prescott** : la totalité
- **Comté de Renfrew** : la cité de Pembroke, les cantons de : Stafford et Westmeath
- **Comté de Russell** : la totalité
- **Comté de Simcoe** : la ville de Penetanguishene, les cantons de Tiny et Essa
- **Comté de Stormont** : la totalité
- **District d'Algoma** : la totalité
- **District de Cochrane** : la totalité
- **District de Kenora** : le canton d'Ignace
- **District de Nipissing** : la totalité
- **District de Sudbury** : la totalité
- **District de Thunder Bay** : les villes de Geraldton, Longlac et Marathon; les cantons de Manitouwadge, Beardmore, Nakina et Terrace Bay
- **District de Timiskaming** : la totalité
- **Comté de Middlesex** : la ville de London
- **District de Parry Sound** : la municipalité de Callander
- **Comté de Frontenac** : la cité de Kingston

Si vous faites partie d'une région désignée...

5

Vous avez donc **le droit** de communiquer en français avec l'administration centrale d'un organisme gouvernemental et l'un de ses bureaux situés dans les régions désignées.

Vous avez aussi **le droit** de communiquer en français avec les organismes qui offrent des services au nom du gouvernement.

Les services en français en droit de la famille

6

- Dans les régions désignées, cela veut dire que vous devriez recevoir un service en français en droit de la famille dans les services suivants:
 - Services de médiation familiale
 - Programme d'information obligatoire
 - Centre d'information sur le droit de la famille
 - Programme des agentes de soutien à la Cour de la famille
 - Bureau de l'avocate ou de l'avocat des enfants

Les langues officielles dans les tribunaux (rappel)

7

- La *Loi sur les tribunaux judiciaires* définit l'obligation des tribunaux judiciaires d'offrir des services en français en Ontario et précise que les langues officielles des tribunaux judiciaires sont le français et l'anglais.
- Mais concrètement comment puis-je vérifier si j'ai le droit à une instance bilingue?

Comment puis-je vérifier si j'ai droit à une instance bilingue?

8

Vous pouvez déposer des documents en français si vous avez une instance devant:

- la Cour de la famille de la Cour supérieure de justice
- la Cour de justice de l'Ontario
- la Cour des petites créances

Sinon, vous pourrez le faire seulement sous consentement de l'autre partie, ce qui peut-être difficile dans un contexte de violence conjugale.

Comment puis-je vérifier si j'ai droit à une instance bilingue?

9

- Vous avez aussi droit à une instance bilingue dans les régions mentionnées précédemment
- Cela veut dire que le procès se fait en français et en anglais avec un service d'interprétation au besoin
- La ou le juge, la ou le sténographe, et tout autre officière ou officier de justice devront parler français et anglais

Faire valoir votre droit à une instance bilingue

10

- Il existe différents moyens pour faire valoir votre droit à une instance bilingue :
 - En déposant ou en signifiant votre premier document en français
 - En déposant une réquisition d'instance bilingue ou une déclaration écrite demandant à la cour une instance bilingue au moins 7 jours avant la date d'audience
 - En faisant une déclaration orale pour demander une instance bilingue lors d'une comparution en cour

Le Règlement 284/11 et l'offre de services en français

11

- Nouveau règlement adopté par le gouvernement de l'Ontario et porte sur les services offerts par des tierces parties pour le compte des ministères et autres organismes gouvernementaux
- Entrée en vigueur le 1^{er} juillet 2011
- « Tierces parties » : une personne ou entité qui a convenu avec l'organisme gouvernemental de fournir un service pour le compte de celui-ci

Qu'est-ce qu'un « organisme gouvernemental »?

12

- Un ministère
- Un conseil, une commission ou une personne morale
- Une personne morale à but non lucratif
- Un foyer de soins de longue durée
- Un fournisseur de services

Qu'est-ce qu'un service?

13

- Toute procédure ou tout service fourni au public par un organisme gouvernemental ou une institution de la législature (service d'emploi, test de conduite automobile)

Les attentes vis-à-vis des tiers qui offrent des services en français pour le compte du gouvernement

14

- Ententes signées entre les organismes servant une région désignée et le gouvernement doivent préciser les attentes en matière de prestation de services en français, que ce soit par l'offre directe du service ou par l'aiguillage vers un autre organisme

Conformité

15

- Ministère et autres organismes gouvernementaux ont jusqu'au 1^{er} juillet 2014 pour se conformer au nouveau règlement, ceux-ci doivent passer en revue les ententes de services existantes avec les tiers et effectuer les changements nécessaires pour assurer l'offre de services en français

Mécanismes de mise en œuvre recommandés

16

- Prestataire doit s'assurer que tous les documents, le site Internet de l'organisme ainsi que les salutations et messages enregistrés du personnel bilingue soient en français et en anglais

Le saviez-vous ?

17

- Partout en Ontario, si vous vous représentez vous-même ou si vous êtes appelée à témoigner à la cour, vous êtes libre de vous exprimer en français ou en anglais. La cour doit fournir les interprètes au besoin. Il faut cependant en faire la demande 10 jours avant l'audience.

Comment faire une plainte si je ne reçois pas de service en français?

18

- Bien que nous ayons le droit de recevoir certains services en français en Ontario, il arrive trop fréquemment que ceux-ci soient impossibles à obtenir
- Si cette situation arrive, faire une démarche de plainte auprès du Commissariat aux services en français

www.csf.gouv.on.ca/fr/content/plaintes

Processus de plaintes du Commissariat aux services en français

19

- Diverses façons de déposer une plainte au Commissariat (en ligne, courriel, téléphone, en personne, par télécopieur, etc.)
- S'assurer d'ajouter ses informations personnelles (nom, numéro de téléphone, adresse postale, courriel et résumé de l'incident). De cette façon, le Commissariat pourra faire un suivi et faire une enquête s'il y a lieu
- Généralement, si la situation confirme qu'il y a eu un manquement, le Commissariat a droit d'émettre des recommandations

Partie 2: Les impacts de ne pas recevoir un service en français de qualité

20

Dans un contexte de violence conjugale, exprimer ses émotions pour guérir est important. La guérison, c'est articuler, c'est mettre des mots sur sa souffrance, extérioriser cette souffrance, raconter l'abus.

Langue émotive et guérison (1)

21

La femme a le droit de s'exprimer en français pour :

- Nommer les événements qui l'amènent à déposer une requête en droit de la famille
- Faire l'historique des événements de violence qu'elle a subie
- Être en mesure de bien comprendre une ordonnance ou une procédure
- Évaluer les impacts possibles de certaines décisions
- Participer activement à l'élaboration de son plan de sécurité, à la documentation de la violence, à la préparation de son dossier légal, etc.

Langue émotive et guérison (2)

22

Le fait de ne pas pouvoir s'exprimer dans sa langue et de recevoir des services en français peut avoir des conséquences graves pour la femme et ses enfants :

- Perte de confiance dans le programme
- Renonciation à ses droits et ses recours
- Ne pas prendre des décisions éclairées
- Ne pas bien comprendre certaines décisions de la cour et le contenu des ordonnances
- Retourner dans une situation de violence
- Mettre sa sécurité et celle de ses enfants en danger

L'oppression intériorisée

23

- L'oppression externe et l'exercice injustifié de l'autorité et du pouvoir d'un groupe sur un autre
- L'oppression intériorisée peut également se définir comme la « haine de soi-même » ou le « racisme intériorisé »

Traduction et interprétation

24

- Les conséquences de ne pas recevoir un service en français de qualité mènent à une mauvaise compréhension de la problématique et du vécu de la femme

Mise en situation

25

Sarah travaille dans un organisme bilingue dans une des 25 régions désignées de l'Ontario.

Elle reçoit sa première cliente de la journée, Michelle. Au moment de l'accueillir, Sarah se présente en anglais à l'usagère.

Celle-ci lui répond et elles vont s'installer dans la salle de rencontre. Le rendez-vous dure environ 1 heure et alors que Michelle s'apprête à partir, celle-ci reçoit un appel. C'est à ce moment que Sarah, l'intervenante réalise que Michelle, l'usagère parle français.

Partie 3: Qu'est-ce que la boîte à outils pour agentes de soutien dans le contexte de la Cour de la famille ?

26

La boîte à outils a pour objectifs de :

- Aider à se familiariser avec les droits des francophones en Ontario
- Comprendre ce que signifie un service en français
- Se familiariser avec la réalité du terrain qui diffère bien souvent d'une région à une autre
- Faire les liens et voir comment tout cela s'applique dans le travail au quotidien auprès des femmes

L'intersectionnalité

27



Partie 4: Outils et ressources

28

Dans cette section, nous vous présentons divers outils et ressources qui peuvent être utiles au quotidien pour le travail des agentes de soutien à la Cour de la famille et des intervenantes.

Ces outils vous aideront à mieux comprendre les services en français en Ontario et à être outillées pour offrir le meilleur service aux femmes d'expression française.

Cartes des régions/villes désignées en Ontario

29

1. Cartes des régions de l'Ontario et villes désignées



Région du Nord-ouest

<http://www.afa.gov.on.ca/fr/franco-carte-no.html>

* Les villes surlignées sont désignées par l'Office des affaires francophones de l'Ontario.

Villes	Organismes désignés pour offrir des SEF	Organismes offrant des services du Programme des agentes de soutien dans le contexte de la Cour de la famille (PASCF)
Thunder Bay	Centre des femmes francophones du Nord-Ouest de l'Ontario http://cffnoo.com/ Tél. : (807) 884-1955	Beendigen Inc. www.beendigen.com Tél. : (807) 622-1121 Faye Peterson Transition House www.fayepeterson.org Tél. : (807) 345-0450
Geraldton	Centre des femmes francophones du Nord-Ouest de l'Ontario http://cffnoo.com/ Tél. : (807) 854-9001	—
Dryden, Ignace et Vermillion Bay	—	Hoshizaki House- Dryden District Crisis Shelter www.hoshizakihouse.ca Tél. : (807) 223-3228
North West Ontario	—	Northwestern Ontario Women's Centre www.nwomomenscentre.org Tél. : (807) 345-7802

Se tenir informée contribue à offrir des services en français de qualité

30

2. Se tenir informée contribue à offrir des services en français de qualité

Nous vous présentons une liste d'activités à faire régulièrement afin de garder à jour vos connaissances sur les services en français et le droit de la famille.

- Visitez le site www.droitsdesfemmes.ca, section Information juridique
- Participez au forum de discussion dans la section réservée du site www.droitsdesfemmes.ca
- Inscrivez-vous aux webinaires présentés par l'Action ontarienne contre la violence faite aux femmes
- Ayez une liste à jour des ressources en français disponibles dans votre région et partout en province
- Assurez-vous d'avoir du matériel de la campagne Femmes ontariennes et droit de la famille (FODF) en stock, www.undroitdefamille.ca
- Ayez du matériel promotionnel de la Ligne Fem'aide à portée de main
- Visitez le site de l'Institut francophone de formation en matière de violence faite aux femmes et inscrivez-vous à la formation en ligne, <http://ressources-violence.org/formation/>
- Participez à la rencontre annuelle des agentes de soutien dans le contexte de la Cour de la famille organisée par l'Action ontarienne contre la violence faite aux femmes
- _____
- _____
- _____
- _____
- _____

Tableau de vérification - équivalence des services

31

3. Tableau de vérification – équivalence des services

Selon la *Loi sur les services en français* et les principes d'offre active, les services en français doivent être équivalents aux services offerts en anglais. Ce tableau vous permet d'évaluer si vous offrez des services équivalents.

Composante du service	% disponible en anglais	% disponible en français
La description des services offerts		
Promotion des services offerts		
Participation à de la formation		
Outils et ressources pour l'agente de soutien		
Outils et ressources pour les usagères		
Accueil téléphonique		
Accueil en personne		
Message téléphonique sur les boîtes vocales		
Signalisation, affichage à l'externe et l'interne		
Site web		
Rencontre avec les usagères		
Correspondance		
Liste de ressources disponibles		
Rencontre de supervision		
Évaluation du service		

Les services en français disponibles dans ma région

32

5. Les services en français disponibles dans ma région

Voici une fiche à remplir afin d'avoir à portée de la main les coordonnées des services en français dans votre région.

Services	Personne contact	Coordonnées
Maison d'hébergement		
Centre d'aide et de lutte contre les agressions à caractère sexuel (CALACS)		
Services policiers		
Programme d'aide aux victimes et témoins (PAVT)		
Bureau d'aide juridique		
Clinique juridique communautaire		
Service téléphonique à l'intention des francophones (Aide juridique Ontario)		
Cour de la famille		
Commission d'indemnisation des victimes d'actes criminels (CIVAC)		
Barreau du Haut-Canada		
Bureau de l'avocat des enfants		
Bureau des obligations familiales		
Centre d'information sur le droit de la famille		

La signalisation et l'accueil

33

6. La signalisation et l'accueil

Voici des exemples d'affiches qui indiquent clairement la langue dans laquelle les services sont offerts. Le contexte visuel est important puisqu'il montre à la femme dans quelle langue le service est offert et ainsi, elle se sentira moins gênée ni obligée de poser la question. Ces affiches doivent être placées de façon à ce qu'elles soient bien visibles.

Affiche 1 — Organisme qui offre exclusivement des services en anglais

Please note that our services are offered in English. However, since we are in a designated region or city, you have the right to receive your services in French. We will assist you in finding the services that meet your needs.

Veillez prendre note que nos services sont offerts en anglais. Par contre, puisque nous sommes situés dans une région ou ville désignée, vous avez le droit de recevoir des services en français. Nous vous aiderons à trouver le service qui répond à vos besoins.

Affiche 2 — Organisme qui offre exclusivement des services en français

Veillez prendre note que nos services sont offerts en français. Si vous souhaitez recevoir des services en anglais, nous pouvons vous aider à trouver le service dans la langue de votre choix.

Please note that our services are offered in French. If you would like to receive services in English, we can assist you in finding the services in the language of your choice.

La signalisation et l'accueil (2)

34

Affiche 3 — Organisme qui offre des services dans les deux langues

Veuillez prendre note que nos services sont offerts en français et en anglais. Vous avez le droit de recevoir vos services dans la langue de votre choix.

Please note that our services are offered in English and in French. You have the right to receive your services in the language of your choice.

Affiche 4 — Exemple de texte à remettre à la femme d'expression française si vous êtes incapable de poursuivre la conversation en français

Bonjour. Désolée, je ne parle pas français, mais je veux vous assurer que vous avez droit de recevoir un service en français de qualité. Il existe un organisme qui offre des services équivalents en français dans notre région, voici les coordonnées ...

Si vous le voulez, je peux même vous aider à établir le premier contact.

Liste complète des ressources développées par la Campagne Femmes ontariennes et droit de la famille (1)

35

7. Liste complète des ressources développées par la Campagne Femmes ontariennes et droit de la famille

fodf Femmes ontariennes et
droit de la famille
Le droit de savoir

flew Family Law
Education for woman
Women's Right to Know

Toutes les publications produites dans le cadre de la campagne FODF sont disponibles **gratuitement** auprès de [ServiceOntario](#). Pour vous aider à passer vos commandes en ligne, voici la liste des publications disponibles avec les numéros assignés par ServiceOntario. Vous pouvez entrer le numéro de la publication dans la case Recherche située en haut de l'écran sur la page principale du site : <https://www.publications.serviceontario.ca>.

Numéro de la publication	Titre de la publication
Articles promotionnels	
014876	Feuillet publicitaire FODF
016038	Affiche 11 x 17
016222	Pochette – trousse de départ *pochette seulement
016583	Trousse de départ – pochette contenant : 1 lettre d'introduction, 1 feuillet publicitaire, 1 affiche et 1 exemplaire des douze livrets sur le droit de la famille
Livrets sur le droit de la famille	
014877	Les méthodes alternatives de règlement des conflits
014878	La protection de l'enfance
014879	La garde légale et le droit de visite
014936	Les contrats familiaux
014937	L'arbitrage familial
014938	Le droit de la famille et les femmes immigrantes, réfugiées ou sans statut
015015	Le partage des biens en droit de famille
015016	Le mariage et le divorce
015017	La pension alimentaire pour conjointe ou conjoint
016001	La pension alimentaire pour enfant
016002	Le droit criminel et le droit de la famille
016003	Comment trouver de l'aide pour régler un problème de droit de la famille
016965	La violence conjugale
018056	Les services en français et le droit de la famille
018243	L'aliénation parentale
Livrets pour les femmes autochtones	
016255	Les femmes autochtones et la protection de l'enfance
016256	Les femmes autochtones, la garde légale et le droit de visite
016257	Les femmes autochtones et la pension alimentaire pour enfant

© Action ontarienne contre la violence faite aux femmes, août 2013 40

Liste complète des ressources développées par la Campagne Femmes ontariennes et droit de la famille (2)

36

016258	Les femmes autochtones et la pension alimentaire pour conjointe ou conjoint
016259	Les femmes autochtones, le droit criminel et le droit de la famille
016260	Les femmes autochtones, le mariage et le divorce
016261	Les femmes autochtones et les méthodes alternatives de règlement des conflits
016262	Les femmes autochtones et le partage des biens
Livrets pour les femmes musulmanes	
016263	Les femmes musulmanes, le mariage et le divorce
016264	Les femmes musulmanes et les contrats familiaux
016265	Les femmes musulmanes et les méthodes alternatives de règlement des conflits
Livrets sur le droit de la famille – grands caractères	
016224	Les méthodes alternatives de règlement des conflits
016225	La protection de l'enfance
016228	La garde légale et le droit de visite
016229	Les contrats familiaux
016230	L'arbitrage familial
016231	Le droit de la famille et les femmes immigrantes, réfugiées ou sans statut
016233	Le partage des biens en droit de famille
016234	Le mariage et le divorce
016235	La pension alimentaire pour conjointe ou conjoint
016226	La pension alimentaire pour enfant
016227	Le droit criminel et le droit de la famille
016232	Comment trouver de l'aide pour régler un problème de droit de la famille
Disques audionumériques	
016139	Les douze livrets sur le droit de la famille en format audionumérique (3 disques)

Lexique (1)

37

9. Lexique

Voici un lexique avec les termes en droit de la famille les plus souvent utilisés.

Terminologie utilisée en français	Terminologie utilisée en anglais
Accord de cohabitation	Cohabitation agreement
Accord de séparation	Separation agreement
Accusation	Charge; accusation
Affidavit	Affidavit
Affidavit à l'appui d'une demande de garde ou de droit de visite	Affidavit in support of claim for custody or access
Affidavit de signification	Affidavit of service
Agente de probation ou agent de probation	Probation officer
Agente de soutien à la cour de la famille	Family Court Support Worker
Aide juridique Ontario	Legal Aid Ontario
Ajournement	Adjournment
Aliénation de biens	Disposition of property
Aliénation parentale	Parental Alienation
Appareil judiciaire	Legal system
Système judiciaire	
Arbitrage	Arbitration
Arbitre	Arbitrator; referee
Avis de cotisation	Notice of assessment
Avis juridique indépendant	Independent legal advice
Avis de motion	Notice of motion
Avocate des enfants ou avocat des enfants	Children's Lawyer
Avocate de service ou avocat de service	Duty counsel
Biens familiaux nets	Net family property
Bureau de l'avocat des enfants	Office of the Children's Lawyer
Bureau des obligations familiales (BOF)	Family Responsibility Office (FRO)
Cautionnement	Bond
Cautionnement en argent	Cash bail
Centre de visites surveillées	Supervised access center
Centre d'information de la police canadienne (CIPC)	Canadian Police Information Centre (CPIC)
Centre d'information sur le droit de la famille (CIDF)	Family law information centre (FLIC)
Certificat d'aide juridique	Legal Aid Certificate
Commissaire aux affidavits	Commissioner for taking affidavits
Conférence de gestion du procès	Trial management conference
Conférence en vue d'un règlement amiable	Settlement conference
Conférence relative à la cause	Case conference

Lexique (2)

38

Conjoint de fait ou conjointe de fait	Common law spouse
Connaissance d'office	Judicial notice
Conditions de libération sous caution	Bail conditions
Conditions de probation	Probation conditions
Conditions de mise en liberté	Terms of release
Contrat de mariage	Marriage contract
Contre accusation	Counter charge
Cour de justice de l'Ontario	Ontario Court of Justice
Cour supérieure de justice	Superior Court of Justice
Cycle de violence	Patterns of abuse
Dépens	Costs
Dépenses extraordinaires ou spéciales	Special or extraordinary expenses
Déposer des documents	File documents
Devoir de signaler	Duty to report
Difficulté excessive	Undue hardship
Fournisseur de soins	Caretaker
Dossier continu	Continuing record
Double accusation	Dual charge
Droit criminel, droit pénal	Criminal Law
Droit de la famille	Family Law
Droit de visite	Access
Droit de visite surveillée	Supervised access
Droit familial collaboratif	Collaborative family law
Echange des enfants	Exchange of the children
Égalisation des biens familiaux nets	Equalization of net family property
Emprisonnement	Imprisonment
Enfant à charge	Child of the marriage
Engagement de ne pas troubler la paix	Peace bond
Enlèvement des enfants	Abduction
Enregistrer un privilège	Put a lien or register a charge
État financier	Financial statement
Évaluation	Assessment
Exercice parallèle des responsabilités parentales	Parallel Parenting
Exposés conjoints des faits	Agreed statement of facts
Fiducie par déduction	Resulting trust
Formule	Forms
Foyer conjugal	Matrimonial home
Garde alternée dans la même résidence	Bird's nest order
Garde conjointe	Joint custody
Garde divisée	Split custody
Garde exclusive	Sole custody
Garde partagée	Shared custody
Greffe	Court office
Greffier	Clerk, registrar
Intérêt véritable de l'enfant	Best interest of the child
Intimée ou intimé	Respondent
Intimidation juridique	Legal bullying

Lexique (3)

39

Harcèlement criminel	Criminal harassment
Hors de tout doute raisonnable	Beyond a reasonable doubt
Libération conditionnelle	Parole
Les Lignes directrices fédérales pour les pensions alimentaires pour enfants	The Federal Child Support Guidelines
Médiation	Mediation
Médiation séparée	Shuttle mediation
Mémoire de conférence	Conference brief
Méthode alternative de règlement des conflits	Alternative dispute resolution
Modification d'une ordonnance	Variation order
Motion	Motion
Motion d'urgence	Emergency Motion
Motion sans préavis	Motion without notice; Ex Parte Motion
Négociation	Negotiation
Ordonnance de ne pas faire	Restraining order
Ordonnances de la cour	Court orders
Ordonnance finale	Final order
Ordonnance temporaire	Temporary order
Oui-dire	Hearsay
Partage des biens	Division of property
Pension alimentaire	Support
Possession exclusive du foyer conjugal	Exclusive possession of the family home
Prépondérance des probabilités	Preponderance of probabilities ; balance of probabilities
Procès	Trial
Procureur général	Attorney General
Programme d'aide aux victimes et témoins (PAVT)	Victim/witness assistance program (VWAP)
Procureure de la couronne ou Procureur de la couronne	Crown Attorney
Protection de l'enfance	Child Protection
Ordonnance rendue sur consentement	Consent order
Réponse	Answer
Requérante ou requérant	Applicant
Requête	Application
Requête de mesure d'urgence	Emergency motion
Résidence familiale	Matrimonial home
Résidence principale	Primary residence
Séances d'information	Information session
Service de référence du Barreau	Lawyer Referral Service of the Law Society
Service d'évaluation	Assessment services
Société d'aide à l'enfance	Children's Aid Society

Lexique (4)

40

Signifier des documents	Serve documents
Système de justice pénale	Criminal system
Appareil de justice pénale	
Système juridique	Court system
Système de la cour	
Travailleuse d'appui juridique	Violence against women advocate Legal advocate Legal support worker
Union de fait	Common law
Voie accélérée	Fast track
Voie de fait	Assault
Voie ordinaire	Standard track